Envoi par recommandé (+ simple pli)

ANNEXES Courrier du JJ.MM.AAAA (contrat de prise en gestion publique)  
 Extrait du Code du logement

**MISE EN DEMEURE**

Madame, Monsieur,

Le JJ.MM.AAAA, nous vous avons adressé une proposition de contrat de prise en gestion publique pour le bien situé: ADRESSE

Les éléments reçus de votre part ne constituent pas des raisons légitimes à l’inoccupation de ce bien. En effet :

* justifier

Par conséquent, nous vous mettons en demeure[[1]](#footnote-2) de louer ce bien après avoir, le cas échéant, réalisé les travaux nécessaires, **au plus tard le JJ.MM.AAAA** et de nous en fournir la preuve. *Délai minimum 2 mois*

Nous attirons votre attention sur le fait que le logement mis en location doit correspondre aux exigences de sécurité, de salubrité et d'équipement des logements en vigueur en Région Bruxelloise[[2]](#footnote-3).

Si à l’expiration de ce délai le bien n’est pas loué, nous procéderons **à sa prise en gestion publique d’office**.

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations,

SIGNATURE

1. Article 17 du Code bruxellois du Logement [↑](#footnote-ref-2)
2. Article 4, § 1er, du Code bruxellois du Logement [↑](#footnote-ref-3)